



**Direction générale
de l'enseignement obligatoire
et de la pédagogie spécialisée**

Direction pédagogique

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Aux parents des élèves de 4P, par la
direction de l'établissement scolaire

Réf. : JDT/cg

Lausanne, mars 2023

**Épreuve cantonale de référence (ECR) de 4P
Année scolaire 2022-2023**

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Votre enfant effectuera prochainement une épreuve cantonale de référence (ECR) en français.

Le présent courrier vise à mieux vous informer au sujet de cette épreuve.

À quoi ressemble cette épreuve ?

L'ECR ressemble, sur le principe, aux autres tests faits en classe pendant l'année scolaire.

Vous pouvez trouver un exemple d'ECR d'une année précédente sur le site de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) : www.vd.ch/ecr

À quoi sert cette épreuve ?

Cette épreuve donne des informations complémentaires aux évaluations de français passées par votre enfant durant l'année.

Elle aide les enseignantes et les enseignants à compléter le bilan des connaissances de votre enfant.

Le résultat ne compte pas dans l'appréciation globale de français en fin d'année.

Cette épreuve aide également :

- les établissements scolaires à faire le bilan des connaissances de l'ensemble des élèves
- le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) à orienter certaines décisions concernant l'école.

Quels sont les objectifs évalués ?

Cette épreuve teste les connaissances essentielles en français étudiées en classe. Elle fournit des indications spécifiques sur le niveau en lecture.

Dans l'annexe, les objectifs évalués cette année sont présentés en détail.

Qui crée cette épreuve ?

La DGEO crée cette épreuve, en collaboration avec des enseignantes et des enseignants.

Qui passe cette épreuve ?

Cette épreuve est destinée à l'ensemble des élèves de 4^e année.

Pour les élèves qui ont un programme personnalisé, la passation de l'épreuve est fortement encouragée.

Quand se déroulera cette épreuve ?

L'ECR se déroulera pendant quatre moments répartis sur ces jours :

27 et 28 avril, 2 et 3 mai 2023.

Un moment de préparation à l'épreuve aura lieu **le 26 avril 2023.**

Les enseignantes et les enseignants prépareront avec votre enfant le matériel à avoir le jour de l'épreuve.

Le matériel manquant ou oublié le jour de l'épreuve sera prêté aux élèves.

Combien de temps dure chaque partie de cette épreuve ?

Chaque partie d'épreuve a été conçue et prétestée pour être réalisée en 45 minutes. Cependant, l'ensemble des élèves aura à disposition 60 minutes. Cela représente un tiers du temps en plus.

Votre enfant aura ainsi tout le temps nécessaire pour effectuer chaque partie d'épreuve.

Comment aider mon enfant à se préparer ?

Aucune préparation particulière n'est nécessaire : ce que votre enfant a appris à l'école est suffisant.

L'exemple d'ECR d'une année précédente peut être utile, si vous le voulez.

Pour rappel, il est à disposition sur le site de la DGEO : www.vd.ch/ecr

Les enseignantes et les enseignants de votre enfant comprennent que cette épreuve peut être stressante. Ils se tiennent à votre disposition en cas de besoin.

Qui corrige cette épreuve ?

Les enseignantes et les enseignants de l'école de votre enfant corrigeront ces épreuves selon les consignes de la DGEO.

Comment est-ce que les résultats de mon enfant me seront communiqués ?

Fin mai-début juin, la direction de l'établissement vous transmettra l'épreuve corrigée.

Le résultat de votre enfant se traduira sous la forme des appréciations habituelles :

- « largement atteint » (LA)
- « atteint avec aisance » (AA)
- « atteint » (A)
- « partiellement atteint » (PA)
- « non atteint » (NA).

Vous recevrez aussi une feuille sur laquelle figureront :

- le total de points obtenu par votre enfant
- la moyenne des points de l'ensemble des élèves du canton qui ont passé la même épreuve
- l'appréciation obtenue par votre enfant
- le barème fixé par la DGEO pour l'ensemble des élèves du canton.

Vous devrez signer l'épreuve de votre enfant.

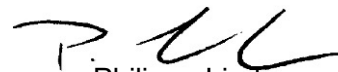
Ensuite, elle sera conservée dans son dossier d'évaluation.

Les enseignantes et les enseignants de votre enfant répondront à vos questions.
N'hésitez pas à les contacter.

Nous souhaitons plein succès à votre enfant et vous adressons, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations les meilleures.



Nathalie Jaunin
Directrice générale adjointe



Philippe Linder
Responsable d'unité

Annexe :

- Quels seront les objectifs évalués ?

→ ANNEXE

Quels seront les objectifs évalués ?

L'ECR portera sur des contenus enseignés en classe et elle vérifiera l'atteinte d'objectifs d'apprentissage du Plan d'études romand (PER).

Le PER peut être consulté sur le site www.plandetudes.ch.

Les objectifs en français seront évalués dans trois grandes catégories :

- compréhension de l'oral :
 - comprendre un récit et répondre à des questions
- compréhension de l'écrit :
 - lire un texte documentaire et répondre à des questions
 - lire une marche à suivre et répondre à des questions
- production de l'écrit :
 - rédiger la fin d'une histoire en respectant les consignes données
 - avec l'aide d'une liste de mots à copier sans erreur, écrire des phrases complètes et cohérentes
 - fonctionnement de la langue